

TABLE RONDE

La transformation des Unités de Valorisation Énergétique de Decoset au service de la transition environnementale

DATE : 9 avril 2025

LIEU : Balma, Toulouse Métropole



decoset

suez

BANQUE des TERRITOIRES



SOMMAIRE

P. 03 EDITO

P. 04 INTRODUCTION

P. 05 I - QUAND LES DÉCHETS ÉCLAIRENT L'AVENIR : DES BÉNÉFICES ÉNERGÉTIQUES TANGIBLES

P. 08 II - UN TEMPS D'AVANCE POUR RÉPONDRE AUX FUTURS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

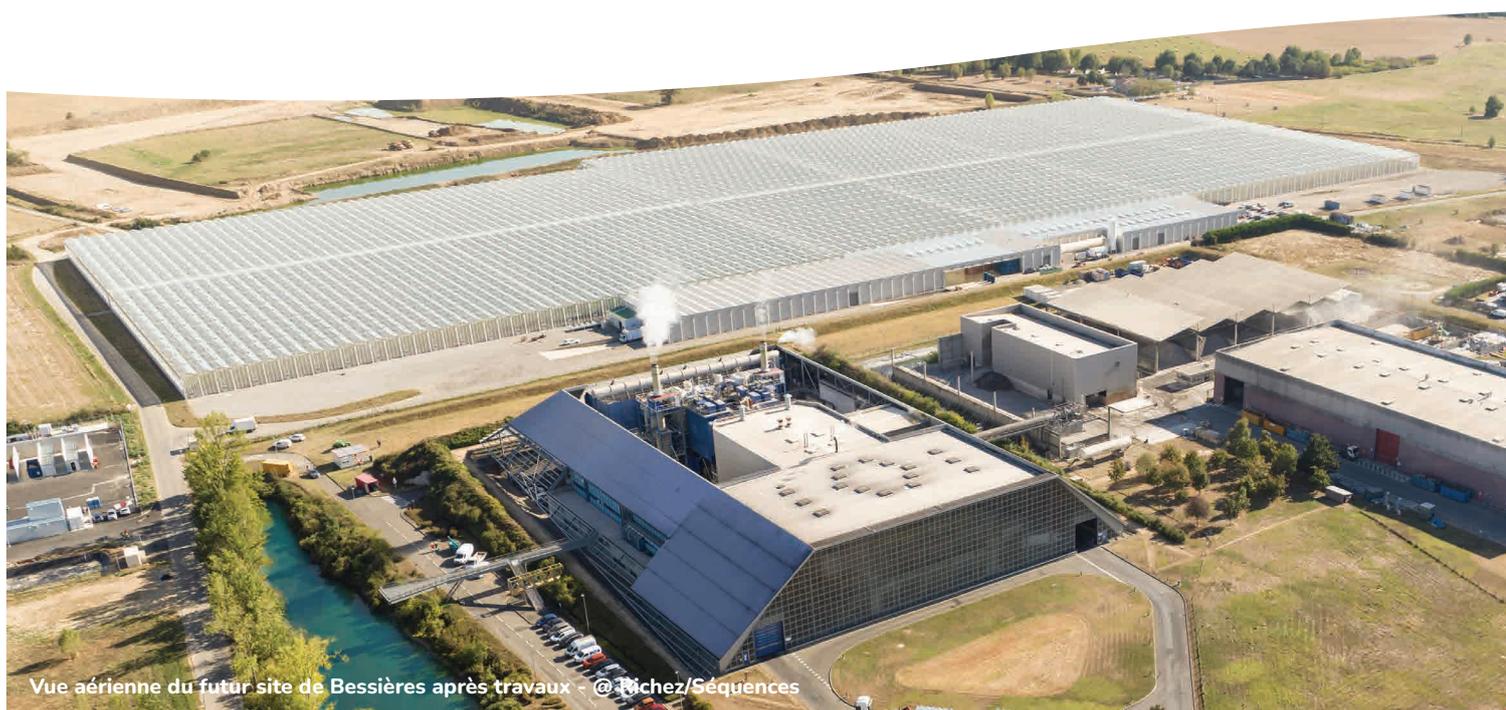
P. 12 III - UN ÉCOSYSTÈME CONTRACTUEL VERTUEUX ET DURABLE

P. 14 IV - LES BÉNÉFICES POUR LE TERRITOIRE

P. 16 V - FICHES TECHNIQUES

P. 19 VI - UN GROUPEMENT D'EXPERTS ENGAGÉS

P. 21 ANNEXE



Vue aérienne du futur site de Bessières après travaux - © Richez/Séquences

ÉDITO

Le 1er janvier 2025 a marqué une étape clé pour la transition environnementale de Decoset. Le Syndicat a confié à SUEZ et à la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) le contrat de concession des deux Unités de Valorisation Énergétique (UVE) des déchets du territoire toulousain et du nord du département de la Haute-Garonne.

Le contrat, d'un montant de 1,4 milliard d'euros, prévoit la modernisation de l'UVE de Bessières, la reconstruction d'une nouvelle usine à Toulouse et l'exploitation des UVE pour une durée de 20 ans.

Fruit d'une démarche visant à encourager la réduction des déchets et à réduire l'empreinte environnementale des installations de valorisation des déchets, ce projet ambitieux est mené en concertation avec les riverains et les associations locales.

Vincent Terrail-Novès, Président de Decoset, souligne :

“ Avec ce projet, nous affirmons notre vision d'un territoire résolument tourné vers l'avenir. En mutualisant et en transformant nos infrastructures, nous répondons aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui tout en anticipant les défis de demain. Ce projet est une promesse pour les parties prenantes locales : moins de déchets, plus d'énergie dans une démarche d'échanges et d'ouverture avec les écosystèmes du territoire. ”

Thierry Déau, Président de SUEZ, déclare :

“ SUEZ est fier de contribuer à ce projet pionnier qui incarne notre engagement et notre capacité à accompagner les territoires dans leur transition écologique. Notre vision du progrès se reflète dans l'intégration exemplaire de ces installations dans leur environnement, au service des acteurs locaux et du territoire. Grâce à notre expertise industrielle et technologique, nous faisons des deux unités de valorisation énergétique de l'aire toulousaine un modèle innovant qui fera référence en France et en Europe. ”

Gisèle Rossat-Mignod, Directrice du réseau de la Banque des Territoires, ajoute :

“ Accompagner la transformation écologique et les innovations en matière de valorisation énergétique des ressources s'inscrit pleinement dans nos ambitions stratégiques. Avec un investissement de 56,2M€, la Banque des Territoires contribue à la construction d'un avenir énergétique plus vert pour le territoire toulousain. ”



INTRODUCTION

LA TRANSFORMATION DES UVE DE L'AIRE TOULOUSAINE, UN SYMBOLE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Syndicat mixte pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés, Decoset s'engage résolument vers l'avenir en présentant un projet d'une ampleur inédite pour le territoire. La transformation des Unités de Valorisation Énergétique (UVE) de Toulouse et de Bessières est la pierre angulaire d'une transition énergétique réussie. Elle est un symbole fort de l'engagement de Decoset envers les acteurs locaux et l'environnement ; elle s'appuie sur d'importants travaux de modernisation et un mode d'exploitation renouvelé.

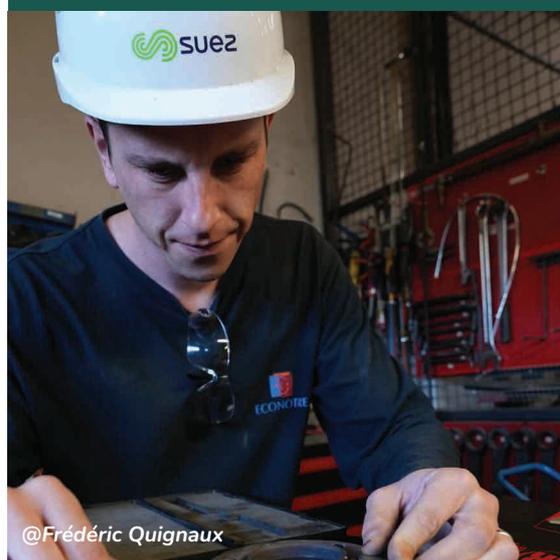
UN PROJET D'ENVERGURE AU SERVICE D'UNE AMBITION : « MOINS DE DÉCHETS, PLUS D'ÉNERGIE ».

Decoset et les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont engagé une politique de réduction et d'optimisation de la gestion des déchets à l'échelle du territoire pour limiter l'empreinte environnementale de leurs activités et favoriser l'économie circulaire. Ces objectifs ambitieux sont inscrits dans le Schéma stratégique 2023-2040 de Decoset et les Programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) de chaque EPCI.

Le projet de transformation des deux UVE de Toulouse et Bessières répond à cette vision d'évolution de la gestion des déchets à l'échelle du territoire, pour en faire un levier d'accélération de la transition écologique, adapté aux défis locaux.

Il s'agit d'appréhender les déchets ménagers résiduels comme une source d'énergie de récupération. Cette démarche s'inscrit dans une vision long terme, où la gestion des infrastructures est pensée de manière intégrée et cohérente, contribuant ainsi à la réduction de la dépendance aux énergies fossiles.

L'offre conjointe de SUEZ et de la Banque des Territoires a été élaborée avec une approche pragmatique qui adapte les UVE à court terme et prépare l'avenir conformément à l'ambition de Decoset. Elle capitalise sur les atouts existants des sites et l'expertise acquise par les équipes de Decoset et de SUEZ, tout en visant une amélioration des performances environnementales, techniques et énergétiques. Cette stratégie permettra une transition en douceur, et garantira une évolution harmonieuse tout en garantissant la continuité de service.



@Frédéric Quignaux



QUAND LES DÉCHETS ÉCLAIRENT L'AVENIR : DES BÉNÉFICES ÉNERGÉTIQUES TANGIBLES

La transformation des Unités de Valorisation Énergétique (UVE) de Toulouse et de Bessières représente un véritable tournant énergétique pour le territoire de Decoset. Les déchets résiduels se transforment en une source d'énergie performante, locale et de récupération. Cette démarche se traduit par des bénéfices concrets et mesurables pour les habitants et les entreprises du territoire.

UNE PRODUCTION DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ OPTIMISÉE

La nouvelle UVE de Toulouse, implantée dans le quartier de Lafourguette à proximité du Mirail, deviendra une véritable vitrine technologique, capable de produire suffisamment de chaleur pour couvrir près de **80% des besoins du réseau urbain de Toulouse.**

À terme, en 2032, les nouvelles UVE produiront **plus de 360 GWh de chaleur par an (+20% par rapport à la production actuelle) et 220 GWh/an d'électricité (+50% par rapport à la production actuelle). Ce qui correspond à la consommation de 90 000 habitants en électricité et de 64 000 habitants en chauffage.**

La force de ce projet réside notamment dans une synergie inédite créée entre les deux UVE de Toulouse et de Bessières. En considérant ces deux installations comme les piliers d'un même écosystème industriel, Decoset et SUEZ optimisent la gestion des flux de déchets et maximisent la production d'énergie à l'échelle du territoire.

Cette approche intégrée permet de garantir la continuité de service même en période de maintenance ou d'arrêt d'une des installations. Elle permet de réduire les coûts d'exploitation grâce à une gestion optimisée des ressources et des compétences et d'améliorer la performance environnementale par la valorisation optimisée des déchets.

L'adoption des meilleures technologies disponibles contribuera à l'amélioration de la performance énergétique de la nouvelle UVE de Toulouse, avec :

- deux lignes four chaudière de **15 tonnes/h de déchets.** Ces installations performantes garantissent une capacité de traitement optimale des déchets, afin de produire davantage d'énergie avec moins de déchets.
- une disponibilité garantie de **8100 heures/an/ligne.** Cette disponibilité élevée assurera une production d'énergie continue et fiable.
- **57 MW thermiques** garantis pour le chauffage urbain. Cette puissance thermique considérable permettra de répondre aux besoins des réseaux de chaleur urbain (RCU) du territoire.
- **2 GTA (Groupes Turbo-Alternateurs), 21,7 MW électriques.** Ces équipements performants permettent de transformer la chaleur en électricité, contribuant ainsi à la diversification des sources d'énergie du territoire.
- le traitement des fumées dernière génération. L'UVE sera équipée des procédés les plus avancés en matière de traitement des fumées, garantissant des émissions minimales et un respect optimal de l'environnement.
- la recirculation partielle de fumées propres pour améliorer le rendement thermique. Ce procédé innovant permet d'optimiser l'utilisation de la chaleur produite, contribuant ainsi à l'amélioration de la performance énergétique globale.

Grâce à une production d'énergie optimisée, une synergie inédite entre les deux installations et l'adoption des technologies les plus modernes, ce projet contribuera aux besoins énergétiques du territoire tout en préservant l'environnement.

INNOVATION

IA ET NUMÉRIQUE PROPULSENT LES 2 UVE DANS UNE NOUVELLE ÈRE

Pour optimiser la gestion des déchets et garantir la performance des installations, des solutions digitales de pointe sont déployées sur les sites. Trois outils visant à :

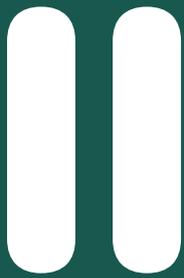
Analyser les images des caméras avec l'intelligence artificielle, afin de détecter les non-conformités des déchets entrants et ainsi améliorer la qualité du tri en collaboration avec les collectivités (QualiWaste).

Centraliser et analyser en temps réel les paramètres de fonctionnement des installations pour anticiper les risques de défaillance et optimiser leur performance (ValoVisio).

Mesurer précisément et suivre l'évolution de la consommation d'énergie des équipements, avec des algorithmes analysant les données. Cette approche permet de piloter efficacement les actions d'économies d'énergie et d'améliorer en continu l'efficacité énergétique du site (Qualisteo).



Futur accueil des visiteurs et espace pédagogique sur le site de Bessières - @ Richez/Séquences



**UN TEMPS D'AVANCE
POUR RÉPONDRE
AUX ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX
ET SOCIÉTAUX**

30 ans après sa création, en 2023, le syndicat Decoset a engagé l'ensemble des EPCI dans un travail collectif d'élaboration d'un schéma stratégique 2023-2040, afin de définir une ambition et des objectifs partagés, notamment en matière d'accompagnement des citoyens vers la sobriété, la circularité et l'économie des ressources.

Engagée pour la transition écologique, la Métropole de Toulouse a, de son côté, initié la démarche «Toulouse + verte» et une politique ambitieuse de gestion des déchets, formalisée dans le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) 2025-2030 qui sera prochainement adopté.

La modernisation des UVE de Toulouse et Bessières s'inscrit dans cette vision long terme. Après les travaux, ces installations répondront aux exigences du Plan Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET) en contribuant à la production d'énergie locale et de récupération au bénéfice des acteurs locaux.

LE LIEN AVEC LE TERRITOIRE

Dans la continuité de la concertation déjà menée, un processus de concertation avec les riverains et les associations locales accompagnera la modernisation des sites en amont et pendant les phases de travaux mais aussi durant l'exploitation. Decoset et SUEZ informeront les populations et échangeront en toute transparence avec les différents acteurs du territoire. Des rencontres régulières seront organisées pour présenter les résultats des suivis environnementaux et répondre aux questions des riverains.

Sur le site sont prévus, un parcours de visite et des espaces ouverts au public accueillant scolaires, associations et usagers, pour des informations, des découvertes pédagogiques et une mise en réseau.

UN VÉRITABLE PROJET URBAIN OUVERT SUR SON ÉCOSYSTÈME

Decoset a considéré comme prioritaire l'intégration des infrastructures de valorisation des déchets dans leur environnement urbain. Pour améliorer le cadre de vie des habitants, la nouvelle UVE de Toulouse présente une architecture et une relation au tissu local entièrement repensées. Le premier choix décisif a été celui de limiter la hauteur de la nouvelle usine à 22 mètres. Elle est conçue comme un lieu centré sur l'humain, ouvert sur le quartier, un espace de dialogue et de pédagogie, au travers de :

- **un écrin architectural remarquable.** La nouvelle UVE sera un modèle d'intégration paysagère, avec un design sobre, élégant et compact. Les volutes de toiles tendues feront écho au paysage pyrénéen, créant ainsi une harmonie avec l'environnement.
- **un îlot de fraîcheur en milieu urbain.** Plus d'un hectare de nature en ville sera créé autour de l'UVE, avec la plantation de 187 arbres de haute tige et 132 arbustes sur les terrasses. Cette végétalisation contribuera à lutter contre les îlots de chaleur urbains et à améliorer la qualité de l'air.
- **une façade transparente, le lieu est ouvert sur la ville et les citoyens.** Elle sera habillée d'une centrale solaire photovoltaïque, pour une production de 550 MWh d'électricité solaire, contribuant ainsi aux objectifs du PCAET.
- **un accès facilité et sécurisé.** Un plan de circulation optimisé permettra de fluidifier le trafic des poids lourds et de minimiser les nuisances pour les riverains. Un parking enterré sera créé pour limiter l'artificialisation des sols.

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DU TERRITOIRE

L'un des objectifs majeurs de ce projet est de réduire l'empreinte carbone du territoire. Grâce à des installations plus efficaces et à une valorisation optimale des déchets, les UVE modernisées fourniront plus d'énergie au territoire et permettront d'éviter **123 500 tonnes de CO₂ par an** (en moyenne sur les 20 ans de la concession) :

85 000 t de CO₂

grâce à la fourniture de chaleur aux Réseaux de Chaleur Urbains (RCU). En remplaçant les énergies fossiles par une chaleur renouvelable et de récupération, Decoset contribue à décarboner le chauffage urbain.

11 000 t de CO₂

grâce à la fourniture d'électricité renouvelable. La production d'électricité à partir des déchets permet de diversifier les sources d'énergie du territoire.

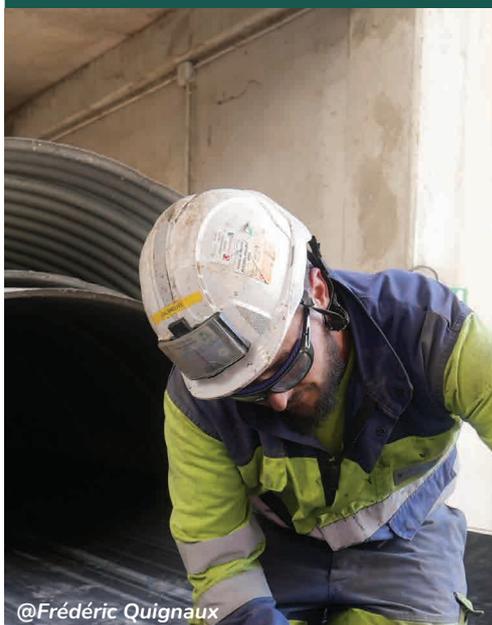
27 500 t de CO₂

grâce au recyclage des métaux des mâchefers. En valorisant les mâchefers issus de l'incinération des déchets, Decoset s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et contribue à préserver les ressources naturelles.

Tourné vers l'avenir, le projet ne se limite pas à relever les défis actuels. Une stratégie de captage, valorisation et stockage du CO₂ est à l'étude, avec l'objectif d'ouvrir la voie à la décarbonation massive de l'UVE.

UN CENTRE D'EXPERTISES ET D'INNOVATION AVEC L'AMBITION DE METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS INNOVANTES EN MATIÈRE D'ÉNERGIES DÉCARBONÉES

Avec cette démarche, les UVE de Decoset deviendront des terrains d'expérimentation en s'appuyant en priorité sur l'écosystème territorial économique et universitaire. Le centre d'expertises repose à la fois sur l'expérience de trois ingénieurs basés à Toulouse dédiés au projet et sur le savoir-faire de la Direction Innovation du groupe SUEZ.



@Frédéric Quignaux

ANTICIPER LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET PRÉSERVER LES RESSOURCES ET L'ENVIRONNEMENT

La conception de la future UVE implantée à Toulouse permettra d'anticiper les exigences réglementaires en matière d'environnement et de mettre en œuvre les meilleures pratiques pour préserver les ressources naturelles.

Les UVE seront équipées des technologies les plus performantes pour réduire significativement les émissions de polluants atmosphériques et respecter les normes les plus strictes. Des capteurs connectés permettront de mesurer en temps réel les efforts réalisés.

Cette conception limitera les rejets liquides générés par l'installation aux seules eaux sanitaires et pluviales. Tous les effluents générés par le process seront réutilisés.

Des mesures seront prises pour réduire la consommation d'eau des installations et valoriser les eaux pluviales. À Bessières, une réduction de 25% des prélèvements dans le Tarn sera réalisée grâce à un nouvel économiseur.

INSERTION ET EMPLOI

Les 126 collaborateurs assurent l'exploitation des sites de Toulouse et de Bessières. L'encadrement et les outils utilisés sont communs afin d'assurer une gestion cohérente des installations. Un pôle Patrimoine et Performances est notamment créé avec des postes d'experts de la data et de la supervision des sites.

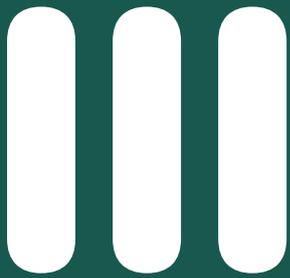
Sur l'usine de Toulouse, des missions d'insertion, à hauteur de 4 ETP (équivalent temps plein) sont proposées tout au long du contrat. Elles permettent à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité durable. Ces postes sont pris en charge, encadrés et accompagnés par des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) :

- . La régie de quartier de Bellefontaine, en charge de l'entretien de la voirie, de la propreté des locaux et des bungalows.
- . Les jardins du Girou, spécialisés dans l'entretien des espaces verts.

Le programme est encadré par deux personnes du pôle innovation sociale de SUEZ, garantissant un suivi rigoureux et une intégration efficace des dispositifs d'insertion.



Nouvelle UVE de Toulouse - @ Richez/Séquences



**UN ÉCOSYSTÈME
CONTRACTUEL
VERTUEUX ET
DURABLE**

Decoset, SUEZ et la Banque des Territoires ont mis en place un modèle unique, conjuguant la parfaite connaissance du territoire et les ambitions de Decoset à l'expertise industrielle et réglementaire de SUEZ, associé à la solidité financière de la Banque des Territoires.

UN PARTENARIAT DE LONG-TERME ENTRE SUEZ ET LA BANQUE DES TERRITOIRES

La Banque des Territoires, groupe Caisse des Dépôts, partenaire de confiance des collectivités territoriales, a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique des territoires. Elle est, par ailleurs, l'un des trois actionnaires de référence de SUEZ.

L'alliance d'un leader mondial de la gestion des déchets, expert dans la construction d'infrastructures, et d'un investisseur public local avisé garantit excellence opérationnelle et robustesse financière.

Cette alliance se caractérise par :

un investissement de plus de 450 millions d'euros. Ce montage financier permet à Decoset de bénéficier de ce projet ambitieux en préservant sa capacité d'investissement pour d'autres projets structurants.

un taux d'intérêt garanti fixe durant toute la durée du contrat. Cette garantie offre une visibilité financière à long terme et protège Decoset des fluctuations des taux d'intérêt.

la cession de 90 % de l'électricité produite à Decoset ; dont 50% pouvant être destinée aux EPCI adhérentes. Cette disposition permet aux EPCI de bénéficier d'une source d'énergie locale et renouvelable, contribuant ainsi à leur autonomie énergétique.

une société dédiée concessionnaire (portant financement et exploitation) : 70 % SUEZ RV Energie, 30 % Banque des Territoires, baptisée EVONEO.

une redevance 100% proportionnelle accompagnant la politique de prévention de Decoset.

une transparence sur les financements mis en place, sans intermédiaires extérieurs, et aucune dépendance supplémentaire à des établissements bancaires.



@Frédéric Quignaux

IV

LES BÉNÉFICES POUR LE TERRITOIRE

PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE ANNUELLE PRÉVUE :

- 360 GWh de chaleur (+20%)
- 220 GWh d'électricité (+50%)

ÉMISSIONS ÉVITÉES

Les UVE modernisées fourniront plus d'énergie au territoire et permettront d'éviter à terme 123 500 tonnes de CO₂ par an, en moyenne, sur les 20 ans de la concession.

INTÉGRATION ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE :

- Écrin urbain de 22 mètres de haut
- Façade Sud habillée d'une centrale solaire photovoltaïque (550 MWh/an)
- Création d'un hectare de nature en ville
- 187 arbres de haute tige plantés
- 132 arbustes sur les terrasses
- 31% de la parcelle non artificialisée, contribuant ainsi au ZAN et au plan "Toulouse + verte"

LIEN SOCIAL :

Un lieu d'échange et de pédagogie ouvert à l'écosystème local



@Frédéric Quignaux



Accueil des parties prenantes sur le futur site de Toulouse et centre d'expertises - @ Richez/Séquences



FICHES TECHNIQUES

NOUVELLE UVE DE TOULOUSE :

Capacité de traitement **240 000T/an**

2 lignes four-chaudière **de 15 t/h**

Disponibilité garantie : **8 100 heures/an/ligne**

Nouvelle IME à Muret (valorisation des non ferreux x3 ; valorisation des ferreux +10%)

Chaleur cédée **+22,5 % soit 337 GWh/an avec 13% de déchets en moins**

57 MW thermiques garantis pour le chauffage urbain

2 GTA, pour une puissance totale nominale de **21,7 MW électriques**

Électricité UVE vendue **3x supérieur**

Electricité solaire produite **550 MWh**

Rejets très inférieurs aux normes (**près de 4 fois pour les Nox, 8 fois pour SO2 et dioxine**)

Confinement des odeurs (filtration supplémentaire lors des arrêts, création d'un suivi avec jury de nez,...)

Pas de pollution lumineuse la nuit

Confinement des poussières (fosse mâchefers confinée dans un bâtiment fermé...)

Absence d'impact bruit de jour comme de nuit grâce à la performance des installations, confirmée par une simulation acoustique

0 rejet liquide process

7 x moins d'eau utilisée

UVE DE BESSIÈRES APRÈS TRAVAUX :

Capacité de traitement **2 x 12 t/h**

Disponibilité garantie de **8 000 h/an**

Production électrique de 110 GWh/an (hors années de maintenance de la turbine)

Synergies énergétiques avec Toulouse : stockage des refus de tri l'été (**6 000 t/an**) afin de décaler ces apports vers l'UVE de Toulouse l'hiver pour augmenter l'alimentation des RCU à hauteur de **18 600 MWh/an**

Réduction du volume d'eau de **25%** pour refroidir le traitement des fumées grâce aux améliorations des chaudières (**- 30 000m³/an**)

Engagements environnementaux au travers d'un suivi renforcé avec ATMO Occitanie

Modernisation de l'IME pour améliorer la **valorisation des métaux x3**



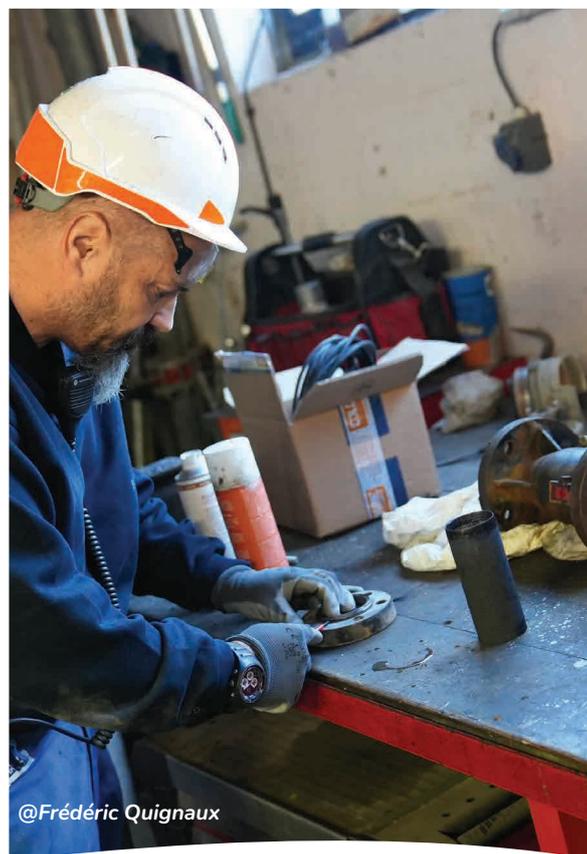
ÉTAPES CLÉS DU PROJET

1^{er} janvier 2025 :
démarrage du contrat

2026 :
début des travaux de la nouvelle
UVE de Toulouse

2031 :
mise en service de la nouvelle UVE
de Toulouse

Durée du contrat :
20 ans

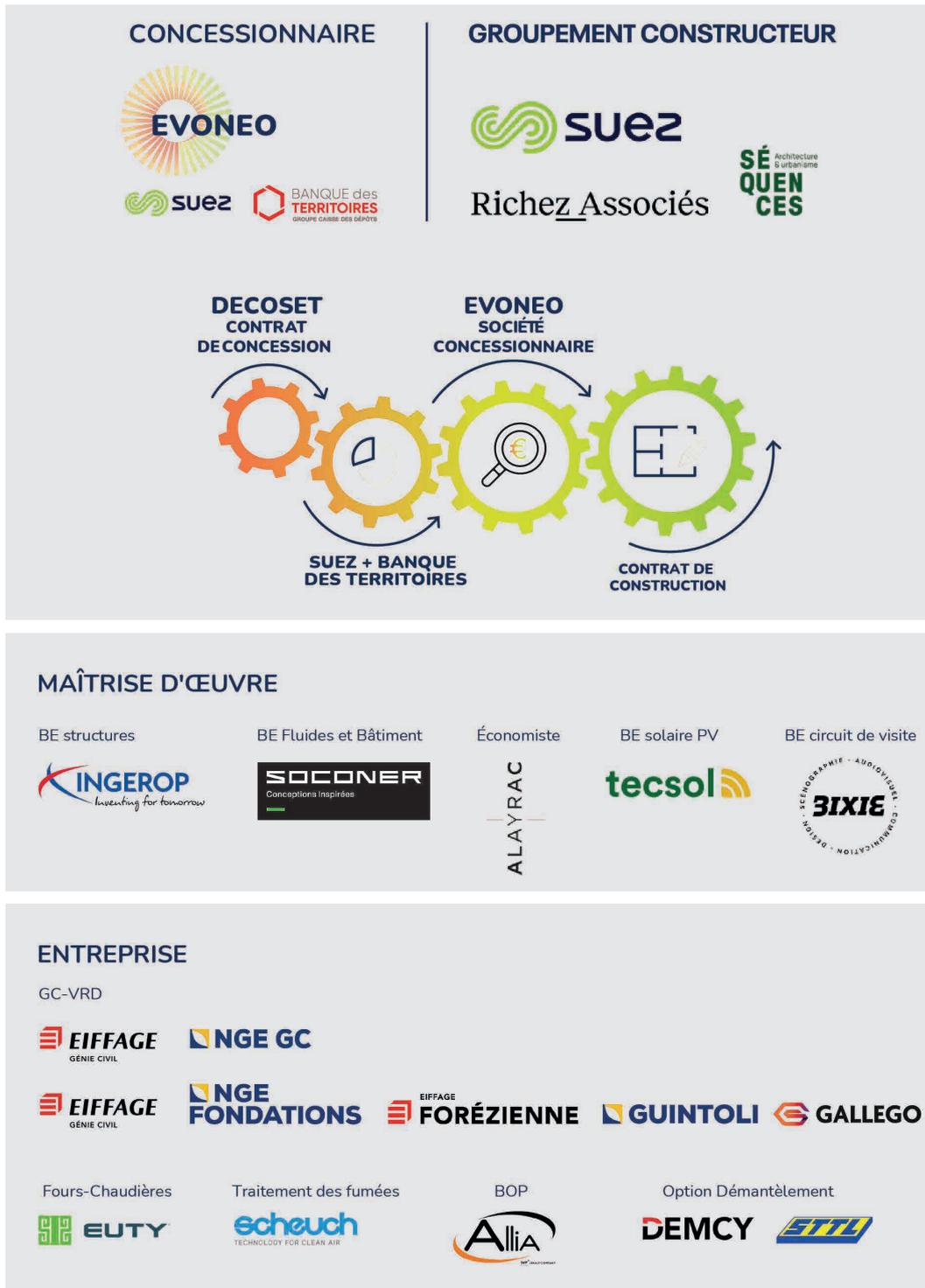


VI

**UN GROUPEMENT
D'EXPERTS ENGAGÉS**

VI - UN GROUPEMENT D'EXPERTS ENGAGÉS

Le groupement constructeur et ses partenaires maîtrise d'œuvre et génie civil, sont des entreprises ancrées sur le territoire, qui comme les partenaires process sont expérimentés dans des opérations de grande envergure, tant par la taille que par la durée.



ANNEXE

GLOSSAIRE TECHNIQUE

UVE : Unité de Valorisation Énergétique

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

FAM : Filtre à Manches

GTA : Groupe Turbo Alternateur

IME : Installation de Mâchefers (installation de traitement des résidus de l'incinération des déchets)

MWh : Mégawatt-heure

GWh : Gigawatt-heure

PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

RCU : Réseau de Chaleur Urbain

TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes

REFIOM : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères

ZAN : Zéro Artificialisation Nette



@Frédéric Quignaux

BIOGRAPHIES



VINCENT TERRAIL-NOVÈS,
Président de Decoset, maire de
Balma et 1^{er} vice-président de
Toulouse Métropole

Vincent Terrail-Novès est né le 24 décembre 1978 à Toulouse. Kinésithérapeute de profession, il exerce depuis 2020, principalement auprès des personnes âgées dépendantes. Parallèlement à sa carrière, son engagement politique et citoyen le mène à se présenter en 2008 aux élections municipales de Balma. Élu conseiller municipal, il préside alors le groupe d'opposition.

En mars 2014, il est élu maire de Balma (17000 habitants, commune membre de Toulouse Métropole) dès le premier tour avec plus de 52% des voix. Il est réélu en 2020 avec 65,37% des suffrages exprimés, confirmant la confiance renouvelée des balmanais.

Son engagement prend également une dimension régionale : élu conseiller régional de Midi-Pyrénées en 2010, il est reconduit en 2015 dans la grande région Occitanie.

À l'échelle métropolitaine, il occupe des fonctions clés sur les enjeux environnementaux et de gestion des ressources. 1er vice-président de Toulouse Métropole, il est en charge des déchets et de l'économie circulaire.

Depuis 2020, il préside également Decoset, syndicat en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers à l'échelle de la grande agglomération toulousaine. Ce syndicat regroupe plus d'un million d'habitants répartis sur 8 EPCI. Sous sa présidence, les services ont été réorganisés afin d'armer le territoire pour affronter les défis à venir, qu'il soit environnementaux, technique ou liés à la gouvernance.



THIERRY DÉAU,
Président de SUEZ

Thierry Déau est président de SUEZ.

Il est également **président-directeur général** de Meridiam, une société d'investissement à mission, spécialisée dans le développement, le financement et la gestion à long terme de projets d'infrastructures durables, qu'il a fondée en 2005, avec la conviction que l'alignement des intérêts des secteurs public et privé peut apporter des solutions aux besoins essentiels de la collectivité.

Avant de rejoindre Meridiam, Thierry a travaillé à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) où il a occupé plusieurs postes au sein de sa filiale d'ingénierie et de développement Egis Projects : chef de projet, puis directeur des projets de concession, jusqu'à sa nomination au poste de directeur général en 2001.

Thierry est actuellement membre du conseil d'administration de la Fondation des Ponts, membre du conseil d'administration de l'Association pour le Rayonnement de l'Opéra de Paris (AROP), président de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée, fondateur de l'Africa Infrastructure Fellowship Program (AIFP), membre fondateur du Partenariat pour l'investissement et le développement durable (SDIP) du Forum économique mondial, président de l'Association des investisseurs de long terme en infrastructure (LTIIA), président de Fast-Infra et président de la Fondation Archery, qui soutient les jeunes talents issus des quartiers défavorisés de France dans leur développement personnel et professionnel. Thierry Déau est diplômé de l'École Nationale des Ponts et Chaussées



GISÈLE ROSSAT-MIGNOD,
Directrice du réseau de la
Banque des Territoires

Gisèle Rossat-Mignod, 55 ans, Directrice du Réseau de la Banque des Territoires depuis septembre 2018, est diplômée de l'École vétérinaire et de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale. Elle commence sa carrière en septembre 1995 comme Adjointe au Directeur des Services vétérinaires de l'Allier.

Elle rejoint en octobre 1998 la Mission de Coordination Sanitaire Internationale pilotée par le Ministère de l'agriculture et de la pêche. En mai 2002, elle devient conseillère auprès du Ministre de l'Agriculture, de la pêche et des affaires rurales puis auprès du Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Après une mission auprès du directeur général de la santé de février à novembre 2005, elle rejoint l'Institut national de recherche agronomique comme conseillère exécutive auprès de la Présidente Directrice Générale.

Puis, elle est nommée Sous-préfète et exerce cette fonction au service de différents territoires : Sous-préfète – Directrice de cabinet du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet du Nord (de février 2007 à février 2009), Sous-préfète – Directrice de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris (de février 2009 à décembre 2013), Sous-préfète – Secrétaire générale de la préfecture d'Isère (de décembre 2013 à avril 2014). Depuis mai 2014, elle occupait successivement deux fonctions pour le groupe ADP : Directrice des opérations de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle jusqu'à octobre 2015 puis Directrice des affaires publiques du groupe ADP - Directrice de cabinet du Président Directeur Général et membre du Comité Exécutif.

CONTACTS PRESSE

OXYGEN

Lily Sharpe

lily.s@oxygen-rp.com

06 01 92 81 61

Angélique de Barros

angelique@oxygen-rp.com

06 50 78 79 43

